LES CAMPUS : LIEUX D'ÉTUDE ET LIEUX DE VIE

L'Université est un lieu d'apprentissage mais pas que ! C'est lorsque les étudiants se sentent bien au sein de leur université, qu'ils ont accès à des équipements et des services qui leur sont dédiés, qu'ils réussissent mieux leurs études. C'est pourquoi l'université attache une importance particulière au développement de ses campus qui ne sont pas que des lieux d'apprentissage mais aussi des lieux de vie étudiante.

Sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Maison de l'Étudiant Marta Pan, inaugurée en 2016, est un bâtiment imaginé pour être un véritable lieu de vie qui réunit en un seul endroit les services aux étudiants et les espaces dédiés aux manifestations et événements culturels et associatifs, ainsi qu'un espace détente. On y trouve la direction de la vie universitaire, le service culturel, le service des sports, le service mobilité internationale, le service orientation et insertion professionnelle, le service d' accompagnement du handicap, ainsi que le service de santé universitaire. Des espaces sont à disposition des activités étudiantes et associatives : salle de spectacle, salle d' activités artistiques et sportives, salle de répétition musicale, espaces d'exposition, espace informatique. La maison de l'étudiant héberge aussi les bureaux des associations étudiantes.

Sur les autres campus, des lieux de vie ont été aménagés et développés : cafétérias, espaces de restauration et de détente intérieurs avec canapés, jeux de société, aménagement des parcs et jardins avec du mobilier. Il y a même un projet de jardin partagé sur le campus de Versailles et des ruches à l'Observatoire.

Comme le souligne Katia Radja, Vice- Présidente CFVU, en charge de la vie universitaire : « L'UVSQ consolide son engagement en matière de bien-être et de qualité de vie étudiante dans la conception et la mise en œuvre de plans et de projets d'aménagement de lieux de vie sur l'ensemble de ses campus. Depuis la création de la Maison de l' Étudiant Marta Pan en 2016, l'UVSQ a contribué à la création de lieux de vie sur ses campus notamment grâce à des fonds CVEC* : pianos collectifs, terrains multisports comme ceux créés à Versailles, Mantes-en-Yvelines ou Rambouillet récemment. ».

Le nouveau mobilier extérieur de l'ISTY, l'école d'ingénieurs de l'UVSQ

Des espaces intérieurs sont remodelés pour être mis à disposition de la vie étudiante. Ainsi, en 2021, les 400 m2 de la mezzanine du bâtiment Vauban, bâtiment emblématique de l'UVSQ, ont été réaménagés pour proposer des petits et grands espaces connectés, qui permettent aux étudiants de se réunir. Une agora et des espaces de discussion complètent le lieu pour créer une ambiance conviviale propice aux échanges. D'autres projets d'aménagement sont actuellement en cours : sur le campus de Versailles et dans le bâtiment d'Alembert à Guyancourt notamment.

Les six bibliothèques universitaires de l'UVSQ sont elles aussi à l'écoute des besoins des étudiants. Et en particulier, les BU de Versailles et de Saint-Quentin-en-Yvelines qui proposent, depuis peu, un nouveau service de 13 cabines de travail individuel insonorisées et connectées (dont 10 sur financement CVEC) pour s'isoler pour une visio, prendre un appel ou rechercher le silence absolu pour travailler. Elles viennent compléter les salles de travail en groupe. Une fois le travail accompli, les étudiants peuvent se reposer dans les espaces dédiés à la sieste ou à la détente, prendre un café entre deux révisions.

« Tous les projets que nous développons répondent à une conviction profonde : l' université n'est pas uniquement un lieu d'apprentissage et de recherche, c'est également

un lieu de vie, où les étudiants et les étudiantes doivent pouvoir avoir accès à toutes sortes d'activités qui favorisent leur réussite et leur épanouissement » conclut Alain Bui, Président de l'UVSQ.
Et si un air de musique vous arrive aux oreilles, ce sont sûrement les pianos collectifs mis à disposition à la Maison de l'Étudiant ou dans le hall du bâtiment Vauban qui ont rencontré une ou un pianiste amateur...

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

*CVEC : Contribution à la vie étudiante et de campus. Elle est collectée par les Crous lors de l'inscription. D'un montant de 100 € en 2023/24 elle permet de créer, consolider et renforcer différents services au bénéfice des étudiants.